

Assemblée générale

21 juin 2025 à Villers-lès-Nancy

Présidence de M. Yann LEROY

Présents ou représentés

> Présidents des clubs de ligue ou leurs mandataires régulièrement désignés

Achen Etting Schmittviller 2008, ASI Avenir Football, RS Amanvillers, AS d'Asfeld, FC Val de l'Orne, US Avize Grauves, CS Ageen, FC Bar-sur-Aube, Foy. Barsequanais, FC Bartenheim, US Bazeilles, US Behonne Longeville en Barrois, US Behren-les-Forbach, Stade de Reims, FC Betheny, ASC Biesheim, FC Soleil Bischheim, CS Blénod, AS Blotzheim, FC Bogny sur Meuse, CA Boulay, FC Prez Bourmont, AS Butten Diemeringen, US Etain Buzy, Cheminots S de Chalindrey, ASPTT Chalons, RC Champigneulles, ES Charleville, OI Charleville Prix Ardenne Métropole, US Chatel St Germain, FC Chaumont, ST Chevillon, Stadium Racing Colmar FA, FC Cormontreuil, FC Dahlenheim, ES Avière Darnieulles, FC Dieulouard, FC Dombasle sur Meurthe, SC Drulingen, FC Drusenheim, ALFC Duttlenheim, FC Eloyes, SA Epinal, US Ettendrof, ES de Fagnières, ES Fameck, FC Freyming, ES Golbey, AGIIR Florival, AS Guemar, FCSR Haguenau, US Kaltenhouse Marienthal, GS Haroué Benney, AS Hatten, ES Heillecourt, FC Hirtzfelden, AS Hochfelden, SR Hoenheim, AS Hoerd, SSEP Hombourg Haut, AS Hunspach, AS Illzach Modenheim, AS Ingwiller, US Ittenheim, JSF Jarville, FC Pays Rhéna, ASL Koetzingue, RCS Chapelains, ES Laneuville, AS Cernay Berru Lavannes, USA Le Chesme, US Les Ayvelles, FC Longeville les St Avoird, AS Ludres, FC Lunéville, ES Macheren, ES Marange Silvange, Alliance Sud-Ouest F Aube, FC Metz, APM Metz FC, RS Magny, FC Metzging, ES Molsheim Ernolsheim, FC Monswiller, US Montier en Der, Mulhouse Foot Réunis, US Azzurri Mulhouse, AS Nancy Lorraine, FC Niederhergheim, FC Nogentais, E Nomeny Jeandelaincourt Val de Seille, US Nousseviller, FC Oberhergheim, SC Ottmarsheim, US Preuschedorf, FC Pulnoy, US Raon L'Etape, AS reding, FC Formation La Neuville Jamin, US Reipertswiller, ASP Tournes Renwez Mazures Arreux Montcornet, SP Rethel, FC Rossfeld, FC ST Geosmois, US Sarre Union, FC Sarrebourg, AS Sarrey Montigny le Roi, US Scherwiller, FCE Schirrheim, FC 1920 Schweighouse sur Moder, CS Sedan Ardennes, FC ST Etienne Seltz, SC Sezannais, ET Naborienne, AS ST Brice Courcelles, S Marnaval St Dizier, JS ST Julien Football Club, FC St Max Essey, FC St Meziery, JS Vaudoise, Futsal Féminin St Privat la Montagne, RC Strasbourg Alsace, FC Kronenbourg Strasbourg, AS Menora Strasbourg, AS ELSAU Portugais Strasbourg, AS Sundhoffen, AS Talange, ES Thaonnaise, US Thionville Lusitanos, FC Tinquieux Champagne, ES des Municipaux de Troyes, AS des Chartreux, FC Truchtersheim, USAG Uckange, US Valmont, US intercommunale de la Blaise, FC Verny Louvigny, FC de la Côte des Blancs, CS Veymerange, COS Villers-lès-Nancy, CA Villers Semeuse, ES Villerupt Thil, FC Vitry, AS Val de l'Aisne, SS Weyersheim, FC Wingersheim, ES de Witry les Reims, US Wittenheim, US Wittersheim, FC Woippy, FC Yutz

> Districts

Alsace : Mmes Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser, MM. Michel Aucourt, Julien Congre, Michel Dallet, Frédéric Grondin, Christophe Guyot, Marc Haenel, Guy Hebding, Christian Ramel, Laurent Scherrer, Jean-Pierre SCHMITTHEISLER, Roland Mehn, Jean-Yves Wilhelm, Jacky Humler

Ardennes : Mmes Céline De Oliveira, Annie Simon, MM. Guy André, Christian Baudier, Christian Gilles, Michel Stoupy

Aube : Mme Madeleine Davesne, MM. Jean-Philippe Hass, Philippe Paulet

Haute-Marne : MM. Romain Chef, Fabrice Douet, Valentin Laurent, Julien Pinchedez, Patrick Leiritz

Marne : MM. Jacky Francart, Michel Helye, Philippe Labbe, Guy Marcy, René Molle

Meurthe-et-Moselle : Mme Nathalie Gerard, MM. Maurice Biancalani, Jean-Pierre Bazzo, Dany Gostner, Didier Lecoanet, Thierry Cartier

Meuse : MM. Stéphane Hutin, Daniel Fay, Francis Liger, Christian Louis

Moselle : Mme Nicole Wirig, MM. Benoit Dehlinger, Roberto Della Mea, Michel Gotte, Patrice Kihl, Roger Lagrange, Vincent Merulla, Anthony Sartori, Christophe Sollner, Pierre Taesch, Henri Vigneron, Michel Wirig

Vosges : MM. Pierre Beretta, Bruno Caissutti, Bruno Herbst

Les présidents des « clubs de ligue » et les délégués des neuf districts de la LGEF représentant les « clubs de district » ont été régulièrement convoqués ; ils ont eu accès à tous les documents afférents à cette assemblée générale via un lien de téléchargement joint à la convocation.

Les délégués présents ou représentés ayant élargé pour participer aux votes de cette assemblée générale représentent 59,45 % de clubs ou de délégués de districts pour 66,27 % de voix au total. Le quorum est donc atteint à la fois pour l'Assemblée générale ordinaire et pour l'Assemblée générale extraordinaire.

Le président Yann Leroy salue l'ensemble des personnalités et délégués présents. Il procède à l'ouverture de l'assemblée générale

Ouverture du Président M. Yann LEROY

Après une diffusion vidéo des événements marquants de la saison écoulée, le Président remercie l'ensemble des élus, des membres de commissions et des salariés pour le travail accompli ainsi que pour leur adaptation aux changements qu'il a impulsés et qui sont déjà intervenus depuis sa prise de fonction. Il remercie ensuite les présidents et dirigeants de clubs pour leur présence ce jour.

Il communique ensuite sur le plaisir qu'il éprouve à se rendre régulièrement dans les clubs, en immersion, ou lors d'une remise de labels, de récompenses, de médailles, ou simplement à l'occasion d'un match. Il souligne aussi l'immense respect qu'il a pour leurs actions et salue le travail de l'ensemble des membres qui compose les clubs pour leur implication dans la formation des jeunes et moins jeunes. Il exprime sa grande fierté par rapport à tout le travail accompli au sein des clubs.

Ensuite, il remercie les neufs présidents des districts du Grand Est pour leur unité et le travail accompli en toute sérénité et transparence depuis sa prise de fonction.

Enfin, il remercie les nombreux partenaires de la LGEF pour leur soutien précieux, le maire de Villers-les-Nancy et vice-président du conseil régional qui représente le président Franck Leroy, M. François WERNER, le vice-président du comité régional olympique et sportif du Grand Est, M. Philippe GONIGAM, les présidents d'honneur et membres d'honneur pour leur présence à tous ce jour.

Et puis, il salue son prédécesseur, Albert GEMMICH présent dans l'assemblée.

Après 7 mois de gouvernance, il souhaite dresser un premier bilan en réaffirmant le rôle décisionnaire du Comité Directeur.

Il se réjouit de la mise en place du Conseil des Présidents de clubs, réuni à déjà deux reprises, de la mise en place plus régulière des auditions en visioconférence pour les affaires administratives ainsi que de l'étude sur la répartition des compétences entre la Ligue et les Districts.

Il poursuit son discours en indiquant respecter ses promesses de campagne avec la délégation, au District d'Alsace, de la gestion et la formation des éducateurs et des dirigeants bénévoles dans un souci de proximité et donc d'efficacité.

Sur les compétitions, il annonce un renouveau au niveau des compétitions féminines pour que la compétition soit plus cohérente, mais aussi au niveau des compétitions jeunes pour que l'entrée dans la structure générationnelle en U14 soit source de moins de tensions que cela ne pouvait être le cas ces dernières années. Par ailleurs, il souligne l'aide aux déplacements parfois longs subis par les équipes jeunes, féminines ou futsal, pour un montant de près de 140 000 euros.

Dès la rentrée prochaine, il annonce un renforcement des équipes techniques qui va s'opérer grâce à une aide de la Fédération qui permettra l'embauche d'un conseiller technique régional qui sera mis à disposition du District de la Haute Marne. Une deuxième aide permettra au district d'Alsace, compte tenu de son nombre important de salariés, de disposer d'un CTD DAP supplémentaire.

Il aborde ensuite le sujet de l'arbitrage en mettant en avant un effort important puisque cinq conseillers territoriaux en arbitrage vont être embauchés pour améliorer à la fois le nombre et la qualité de nos arbitres. Cela fait écho au discours d'unité avec les Districts puisque ceux-ci vont pouvoir profiter du maillage des compétences de ces nouveaux arrivants en les accueillant dans leurs structures pour une meilleure formation des arbitres grâce à la proximité.

En lien avec ce précédent sujet, il aborde la lutte contre les violences en précisant une intervention plus en détails en fin d'Assemblée Générale par le biais de nouveautés mises en place lors de la saison prochaine, ainsi que la mise en place d'une commission de l'engagement pilotée par Malik BOUACIDA.

Un des derniers points abordés concerne l'opération du stade vers l'emploi et le Président se réjouit du travail accompli par les équipes de la Ligue qui contribue à favoriser les rencontres entre entreprises qui recrutent et demandeurs d'emploi, rencontres placées sous le signe du rôle social que joue le football.

Pour conclure, Yann LEROY tient à dire deux mots : bravo et merci.

Bravo d'abord à toutes les équipes championnes, accédantes ou vainqueurs de coupe qu'il propose de retrouver au travers d'un clip vidéo.

Bravo à toutes ces équipes, mais une pensée aussi à toutes celles qui font le chemin inverse ou qui malheureusement ont échoué en finale.

Et merci à toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette saison, pour tout le travail que ces personnes ont accompli au service du football. Au-delà de la peine, de la tristesse bien naturelle, c'est leur investissement qu'il souhaite mettre en avant. Un souvenir empreint de reconnaissance, de respect.

Pour ne pas prendre le risque d'en oublier, il s'astreint à n'en citer qu'un, M. Roland NOEL, parce que sa disparition est toute récente, mais aussi pour la longévité exceptionnelle de son engagement, 40 ans, en tant que membre du comité directeur de la Ligue Lorraine de Football à l'époque et secrétaire général également de cette Ligue. A travers lui, c'est un immense merci et un chaleureux au revoir qu'il adresse à toutes celles et ceux qui nous ont quittés.

Enfin, le Président souhaite une bonne Assemblée Générale à tout le monde et invite les personnes de l'assemblée à se retrouver ensuite autour d'un cocktail déjeunatoire.

Intervention de François WERNER, Vice-Président de la région Grand-Est et Maire de Villers-lès-Nancy

Monsieur François WERNER fait part de son plaisir d'assister à l'Assemblée Générale de la LGEF et de l'accueillir à nouveau dans les locaux du domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy.

Il salue cette belle saison de football qui vient de s'achever et la montée en Régional 1 du club COS Villers qu'il affectionne particulièrement. Il salue également l'engagement de tous les bénévoles du football au quotidien qui permettent de faire vivre cette passion à bon nombre de licenciés.

Il insiste ensuite sur le principe fondamental du respect de la règle qui doit retrouver toute sa place au quotidien et dans la pratique. Il rappelle le travail effectué et à effectuer concernant les grands principes sociétaux (laïcité, mixité...), le travail d'inclusion ainsi que les enjeux environnementaux. C'est sur ces grands principes et le rôle du monde sportif que Monsieur François WERNER conclut son discours en précisant que le Conseil Régional est bien conscient du travail effectué au sein des clubs et qu'il continuera à assumer son rôle en apportant les moyens nécessaires au fonctionnement des instances et structures associatives.

Il souhaite enfin une excellente Assemblée Générale à tout le monde.

Intervention de Daniel FAY, Président du District Meuse

Une mise en lumière est faite sur l'inauguration d'un superbe complexe sportif pour le football sur la commune de Ligny-en-Barrois, pour un montant de 4,2 millions d'euros.

Intervention de René MOLLE, Président du District de la Marne

Le président insiste sur l'opération « Tous à Delaune » malgré la relégation malheureuse du Stade de Reims qui a impacté l'organisation générale de cet événement qui permet de réunir toutes les finales départementales et la journée nationale des débutants.

Autre fait marquant de la saison : la présence du District à la Foire de Chalons (2^e foire agricole de France) avec la mise en place d'ateliers.

Intervention de Bruno HERBST, Président du District des Vosges

Une mise en lumière est faite sur la lutte contre la violence mise en place par le District des Vosges au travers de mesures concrètes et complémentaires : action de sensibilisation, action de formation, action préventive.

Intervention de Patrick LEIRITZ, Président du District de Haute-Marne

Le président insiste sur l'innovation technologique, un chatbot intelligent nommé « Victoire », mise en place à destination des clubs et qui répond instantanément aux questions réglementaires, administratives ou encore logistiques.

Autre fait marquant de la saison passée : la retransmission en direct avec commentateurs de la finale de la coupe de la Haute Marne qui a été suivie par 72 000 personnes.

Intervention de Michel AUCOURT, Président du District d'Alsace

Une mise en lumière est faite sur la rencontre féminine RC Strasbourg contre le Paris Saint Germain en championnat Arkema Première Ligue au stade la Meinau avec une mobilisation du District d'Alsace et de la LGEF qui a permis de ramener 13 600 spectateurs.

Intervention de Christophe SOLLNER, Président du District Mosellan

Le président évoque le nouveau siège du District Mosellan qui a pris ses quartiers au sein du Stade Symphorien, antre du club du FC METZ.

Autre fait marquant de la saison : la deuxième qualification du club de la Jeunesse Sportive de Vergaville pour la finale du Foot en marchant à Clairefontaine et qui représentera le Grand Est.

Intervention de Philippe PAULET, Président du District de l'Aube

Une mise en lumière est faite sur l'opération « Les Femmes de Mars » en partenariat avec le club de l'ESTAC lors de leur rencontre contre l'EA GUIGAMP et qui a réuni 95 femmes licenciées et 36 non licenciées.

Intervention de Didier LECOANET, Président du District de Meurthe-et-Moselle

Le président insiste sur le Programme Educatif Fédéral et les très nombreuses actions mises en place sur l'ensemble du district.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président procède à l'ouverture de l'Assemblée Ordinaire de la LGEF et appelle les clubs présents à se munir de leurs boîtiers afin de voter l'approbation du PV de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2024 que présidait Albert GEMMRICH est approuvé à 94,35 %.

Intervention de Georges CECCALDI, Président Délégué

Georges CECCALDI intervient sur les modifications des statuts types des ligues et districts votées par l'assemblée fédérale : obligation de discrétion pour les membres du Comité Directeur de ligue, de district, de club, prévention des situations de conflit d'intérêts pour les membres du Comité Directeur et des commissions.

Il intervient ensuite sur des modifications réglementaires adoptées par le comité directeur de la Ligue, mais qui doivent être présentées à la présente assemblée : la coupe du Grand Est féminine, la possibilité pour un club de porter ses propres équipements lors des rencontres de coupes, la possibilité pour la commission d'organisation d'inverser la rencontre en cas de terrain impraticable, le classement des installations sportives qui sera maintenu si le classement s'arrête en cours de saison, le nombre de mutations autorisées en U19.

Toutes ces modifications ont été portées, en détail, à la connaissance des clubs dans le cahier spécial AG.

Intervention de Damien KELTZ, Secrétaire Général

Damien KELTZ présente les modifications réglementaires présentées par le Comité Directeur de la LGEF : 2 articles relatifs aux règlements particuliers de la LGEF et 1 nouvel article créé pour l'évolution du football d'animation :

- 1^{er} article : fusion de deux commissions en une seule, la commission régionale sportive et la commission régionale de changement de club deviennent la commission sportive régionale et de contrôle des changements de clubs ;

- 2^{ème} article : création d'un nouvel article 14 bis qui concerne l'évolution du football d'animation et la possibilité pour un jeune joueur ou une jeune joueuse d'avoir une double licence foot animation ;
- 3^{ème} article : modification au niveau du statut régional des jeunes avec révision de l'article 5 qui concerne les sanctions et la possibilité, pour les clubs, de se mettre en règle sur une saison supplémentaire.

Approbation des modifications réglementaires

L'assemblée approuve les modifications réglementaires présentées par le secrétaire général à 88,81 %.

Intervention de Roland MEHN, Président de la commission des compétitions

La Fédération a créé une Coupe nationale féminine U18 et la Ligue propose donc d'adopter un règlement qui se base sur celui de la phase régionale de la Coupe Gambardella.

Le deuxième point mis en lumière par Roland MEHN concerne la Coupe de France avec la possibilité de mettre 14 joueurs sur la feuille de match mais un système de remplacés/remplaçants avec changement perpétuel.

Autre modification souhaitée au niveau de la coupe du Grand Est senior féminines, qui, pour l'instant, était réservée aux équipes de R1 et R2 féminines de ligue : proposition est faite d'ouvrir cette compétition aux équipes évoluant dans le plus haut niveau de district ou interdistrict.

Il aborde ensuite les fruits d'un groupe de travail portant sur les compétitions U14 régionales, mais impactant surtout les compétitions U13 de district et d'interdistrict : accession en U14 avec un niveau unique en 2 phases, ainsi que l'obligation, pour les compétitions U13 dès la saison prochaine, d'avoir un éducateur diplômé pour les clubs de U13 D1 ou d'U13 interdistrict, afin d'accéder en compétition U14 R.

Point suivant : il évoque la possibilité de maintien d'une équipe U16 R1 en cas d'équipe maintenue en compétition nationale U17.

Vient ensuite la réflexion sur les compétitions U18 féminines R1 : proposition de mixer le groupe maintien avec les 2 groupes accession qui étaient issus de la R2 féminine, ce qui regrouperait 18 équipes en excellence, c'est-à-dire les 6 moins bonnes équipes de R1 et les 12 meilleures équipes de R2 qui faisaient jusqu'à présent les groupes accession vers la R1. Ces 3 groupes seraient composés chaque fois de 2 équipes qui viennent de la R1 et de 4 équipes qui accèderaient de la R2.

Dernier point concernant le futsal : à partir de 2026/2027, proposition d'un seul groupe composé de 10 équipes avec un championnat qui se terminera en fin de saison par une phase finale d'accession en système de play-off/play-down. Les clubs de R1 auront aussi obligation de participer à la coupe nationale futsal U18 à partir de la saison prochaine à la suite d'une obligation fédérale.

Approbation des modifications relatives aux compétitions

L'assemblée passe au vote et approuve les modifications relatives aux compétitions à 94,53 %.

Intervention de Jean-Marie THIRIET, Trésorier Général

Il remercie ses prédécesseurs à la fonction de Trésorier de la Ligue ainsi que le Directeur Général et les salariés du service comptabilité pour le travail accompli tout au long de la saison.

Il est évoqué le choix de ne pas porter, pour la saison à venir, d'augmentation liée à l'inflation, mais de respecter les autres décisions qui avaient été prises par l'ancien comité directeur et par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2024.

Il aborde ensuite les points du statut financier qui vont être modifiés :

- Coût de la licence dirigeant/volontaire limité au seul coût de l'assurance,
- Augmentation de 29 à 30 € du coût de la licence senior/vétérane pour compenser,
- Réduction générale de 10 € pour toutes les licences futsal,
- Mise en place d'une sanction financière à hauteur de 20 € pour le carton blanc,
- Augmentation des frais de forfait de 250 à 350 € pour les 2 dernières journées en football diversifié,

- Réduction des forfaits en cours de saison pour les coupes : de 500 à 200 € pour les seniors et de 400 à 160 € pour les jeunes

Présentation du budget prévisionnel

Jean-Marie THIRIET présente le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 en commençant par les produits :

- Licences et droits de changements de clubs pour 5 282 000 €
- Amendes pour 610 000 €
- Engagements et cotisations pour 562 300 €
- Formations pour 849 000 €
- Produits divers pour 72 200 €
- Subventions diverses pour 2 741 000 € (dont celle de la FFF pour plus de 2 millions)
- Partenariats pour 224 000 €
- Placements pour 68 000 €
- Les autres produits pour le reste

Puis les charges :

- Salariés pour 4 292 000 €
- Autres personnels pour 420 000 €
- Reversements à la FFF (licences, cotisations, droits...) pour 981 500 €
- Reversements aux districts pour 1 915 000 €
- Frais transport, hébergement, restauration... pour 1 356 000 €
- Assurances licences pour 752 000 €
- Autres assurances pour 105 000 €
- Amortissements pour 59 000 €
- Les autres charges pour le reste

Approbation du budget prévisionnel saison 2025/2026

L'assemblée approuve le budget prévisionnel saison 2025/2026 avec 75,74 % des votes.

Nomination d'Albert GEMMRICH en tant que Président d'Honneur de la Ligue

Le Président Yann LEROY propose à l'assemblée de nommer Albert GEMMRICH, Président d'Honneur de la LGEF.

L'assemblée accepte par applaudissements.

Le Président Yann LEROY remet un cadeau à Albert GEMMRICH.

Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire

Le Président Yann LEROY procède ensuite à l'ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire et propose trois modifications statutaires et du règlement intérieur :

- 1- La création du Conseil des présidents de club avec un mandat de deux ans renouvelables, 24 présidents, huit par territoire, avec un appel à candidature, une nomination par le comité directeur pour assurer une représentation territoriale et aussi sportive, en prenant des clubs de différents niveaux,
- 2- L'actualisation des modalités d'élection notamment du délégué représentant les clubs nationaux,
- 3- L'intégration de la possibilité d'indemniser un membre du Comité Directeur de la Ligue.

Approbation des modifications des statuts et du règlement intérieur

Approbation des modifications des statuts et du règlement intérieur par l'assemblée avec 72,24 % des voix.

Intervention de Benoit BASTIEN sur le carton blanc

Benoit BASTIEN monte sur la scène pour évoquer la mise en place du carton blanc, son intérêt, son utilisation et les résultats escomptés par la suite.

Cette mise en place soulève de nombreuses questions de la part des clubs.

Concours BATRIBOX

Remise de récompenses aux clubs ayant participé au challenge BATRIBOX et remerciements aux partenaires de la LGEF.

Challenges seniors R1 – R2 – R3

Mise en lumière des clubs récompensés pour les différents challenges au niveau des championnats régionaux : fair-play, meilleure défense, meilleure attaque, convivialité, parcours en coupe de France...
Remerciements à l'ensemble des partenaires de la LGEF qui permettent de récompenser les clubs.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Yann LEROY remercie les clubs pour leur présence et leur implication au quotidien à tous les niveaux du football. Il clôture ainsi l'Assemblée Générale et invite les personnes présentes à partager un cocktail déjeunatoire.

Le Président,
Yann LEROY

Le Secrétaire Général,
Damien KELTZ